



AVOCATS

Les Ateliers du Cabinet

OPTEZ POUR NOS
FORMATIONS SUR MESURE
ADAPTÉES À VOTRE ENTREPRISE

Nos experts animent dans notre salle de
formations dédiée ou dans vos locaux.

Possibilité d'adapter le programme en option.

DEMANDER UN DEVIS

Cabinet **LAFITTE & Associés** Avocats/Conseils



Spécialisations officielles certifiées :

Droit du Travail ainsi que Droit de la Sécurité Sociale
et de la Protection Sociale



Datadock



Catalogue de formations 2022

Numéro d'**Organisme Formateur** enregistré
sous le N°**75640402664**
auprès du préfet de région
Aquitaine- Limousin- Poitou - Charentes

Résidence l'Alliance, 3 rue du Pont de l'Aveugle 64600 ANGLET
T : **05 59 25 42 40** | F : 05 59 58 22 71
cabinet@lafitte-avocatsocial.com | **www.lafitte-avocatsocial.fr**



Catalogue de formations 2022

TRANSACTIONS ET DÉPARTS NÉGOCIÉS : COMMENT LES GÉRER ?

- Construire et négocier une transaction
- Organiser une rupture conventionnelle du contrat de travail
- Organiser des départs négociés collectifs
- ...

Accéder au
 **formulaire d'inscription**



PROGRAMME

LA RUPTURE UNILATÉRALE DU CONTRAT DE TRAVAIL À L'INITIATIVE DU SALARIÉ

- Connaître les règles applicables à la rupture de l'essai
- Faire face à une démission
- Réagir à une prise d'acte de la rupture du contrat de travail
- ...

Accéder au
 **formulaire d'inscription**



PROGRAMME

LES RUPTURES COLLECTIVES VOLONTAIRES

- Mettre en oeuvre le congé de mobilité
Conclure un accord sur la rupture
conventionnelle collective
- Organiser un plan de départ volontaire (PDV)
pour motif économique

Accéder au
 **formulaire d'inscription**



PROGRAMME

GÉRER LES RISQUES PSYCHO-SOCIAUX EN ENTREPRISE

- Prévenir : formations internes / externes,
entretiens, notes de service
- Identifier et traiter les alertes
- Mener l'enquête
Tirer les conséquences (sanctions, outils, ...)

Accéder au
 **formulaire d'inscription**



PROGRAMME

Contactez-nous pour les dates et obtenir un devis :



Accéder au
formulaire d'inscription



AVOCATS



Catalogue de formations 2022

LE R.G.P.D EN ENTREPRISE

- *Obligations : registre de traitement des données personnelles, DPO, responsable du traitement...*
- *Contrôle / Sanctions*

Accéder au
 **formulaire d'inscription**



PROGRAMME

L'ÉVALUATION DES SALARIÉS ET LES ENTRETIENS PROFESSIONNELS

- *De quel droit ?*
- *Comment bien faire ?*
- *Pour quoi faire ?*

Accéder au
 **formulaire d'inscription**



PROGRAMME

LE POUVOIR DISCIPLINAIRE DU CHEF D'ENTREPRISE : le difficile équilibre entre pouvoir et devoir !

- *Identifier un comportement fautif*
- *L'échelle des sanctions disciplinaires*
- *Licenciements disciplinaires : une procédure spécifique (prescription, délais légaux, etc...)*
- *La charge de la preuve*

Accéder au
 **formulaire d'inscription**



PROGRAMME

CONTRÔLER LE SALARIÉ DANS SON TRAVAIL

- *Enjeux (identifier les abus, actu COVID-19, télétravail...)*
- *Risques (RGPD, respect vie privée...)*
- *Outils (réseaux sociaux, téléphone, pointeuse, géolocalisation...)*

Accéder au
 **formulaire d'inscription**



PROGRAMME

Contactez-nous pour les dates et obtenir un devis :



Accéder au
formulaire d'inscription



AVOCATS



Catalogue de formations 2022

ORGANISER ET AMÉNAGER LA DURÉE DU TRAVAIL

- Forfait jours
- Annualisation/Modulation du temps de travail
- Temps partiel
- Régimes spécifiques d'aménagement du temps de travail

Accéder au
 formulaire d'inscription



PROGRAMME

APPRÉHENDER ET GÉRER LES DIFFÉRENTS MODES DE RUPTURE DU CONTRAT DE TRAVAIL

- Rupture de période d'essai
- Rupture de CDD
- Licenciement / Rupture conventionnelle / Démission
- Prise d'acte / résiliation judiciaire
- Transaction
- Départ et mise à la retraite

Accéder au
 formulaire d'inscription



PROGRAMME

INAPTITUDE ET MALADIE : les dangers, les pièges à éviter !

- La procédure d'inaptitude - contestation / reclassement
- La suspension du contrat de travail pour maladie ou accident
- Le mi-temps thérapeutique
- L'invalidité

Accéder au
 formulaire d'inscription



PROGRAMME

GÉRER LES CONGÉS PAYÉS DE SES SALARIÉS : Comment faire pour que tout se passe bien ?

- Nouvelles dispositions et actu COVID-19
- Acquisition, prise, rémunération
- Incidence des absences (maladie, ...)

Accéder au
 formulaire d'inscription



PROGRAMME

Contactez-nous pour les dates et obtenir un devis :



Accéder au
formulaire d'inscription



AVOCATS



Catalogue de formations 2022

LA GESTION DES FRAIS PROFESSIONNELS DE VOS SALARIÉS

- Éviter les pièges du redressement URSSAF
- Mettre en place les notes de service, les process...

Accéder au
formulaire d'inscription



PROGRAMME

LE C.S.E : UNE OBLIGATION À PARTIR DE 11 SALARIÉS

- Organiser les élections
- Fonctionnement et rôle du CSE
- Gérer les mandats des membres élus (protection du contrat, procédures spécifiques en cas de rupture du contrat de travail...)

Accéder au
formulaire d'inscription



PROGRAMME

GÉRER LE RISQUE PÉNAL EN ENTREPRISE ET LES DÉLÉGATIONS DE POUVOIR

- Évaluer le risque pénal dans l'entreprise
- Déterminer le responsable pénal
- Opérer un transfert de responsabilité

Accéder au
formulaire d'inscription



PROGRAMME

PROTÉGEZ VOTRE ENTREPRISE AVEC LA CLAUSE DE NON-CONCURRENCE

- Des conditions de validité très strictes (jurisprudence, convention collective, rédaction du contrat...)
- Mise en oeuvre ou levée de la clause : formalisme, versement éventuel d'une indemnité obligatoire

Accéder au
formulaire d'inscription



PROGRAMME

Contactez-nous pour les dates et obtenir un devis :



Accéder au
formulaire d'inscription



AVOCATS



Catalogue de formations 2022

LA GESTION AU QUOTIDIEN DU TÉLÉTRAVAIL DES SALARIÉS

- Comprendre le cadre juridique (actu COVID-19)
- Identifier les enjeux pratiques pour l'entreprise
- Élaborer une stratégie de mise en place adaptée à son entreprise (charte informatique, accord d'entreprise / d'établissement...)

Accéder au
 formulaire d'inscription

 PROGRAMME

Contactez-nous pour les dates et obtenir un devis :



Accéder au
formulaire d'inscription

Le Cabinet LAFITTE est un organisme de formation agréé, la formation pourra être prise en charge par votre OPCO.

Si vous entendez participer à l'une de ces formations, je vous remercie de bien vouloir nous le faire savoir par retour de mail (cabinet@lafitte-avocatsocial.com) afin que nous établissions la convention de formation pour votre OPCO.

-Actualiser ses connaissances en matière de droit du travail grâce à une analyse pointue de l'actualité législative, réglementaire, conventionnelle et jurisprudentielle.

-Approfondir ses connaissances sur des thèmes précis du droit du travail que vous choisirez parmi les modules proposés, étant précisé qu'ils peuvent être adaptés en fonction de vos préoccupations spécifiques.

-Échanger avec les autres participants sur les pratiques des entreprises face aux contraintes légales.

-Se familiariser avec les outils RH grâce à des ateliers pratiques et ludiques (cas pratiques, mises en situation, ...)

Dans nos locaux, en visio-conférence ou directement au sein de votre entreprise en cas d'option pour une formation personnalisée !

-Une demi-journée voire une journée de formation consacrée à l'examen de l'actualité législative et jurisprudentielle et à un thème d'actualité en droit du travail.

-Sauf en cas de souscription à l'option « formation sur mesure en entreprise », les Ateliers du Cabinet en présentiel se dérouleront dans nos locaux, petit-déjeuner compris, avec l'ensemble des participants et le formateur à la Résidence l'Alliance, 3 Rue du Pont de l'Aveugle -64600 ANGLET (3ème étage).

-Chaque journée est animée par un expert, praticien du droit du travail.

-A l'issue de chaque journée, un support pédagogique écrit reprenant les thèmes abordés est remis à chaque participant.

-L'évaluation des formations sera réalisée au moyen d'une grille d'évaluation des acquis et d'un questionnaire de satisfaction remis et complétés par le stagiaire au terme de l'Atelier.

En espérant vous compter parmi nous.

Bien à vous.

Christelle LAFITTE
Avocat « Correspondant Formation »

Modalités et délais d'accès à nos formations :

L'accès à nos formations peut être initié par les employeurs, les salariés, les particuliers, etc...

Pour vos demandes de formations, contactez-nous par téléphone au 05.59.25.42.40 ou par courriel : cabinet@lafitte-avocatsocial.com

Nous nous engageons à vous répondre dans un délai de 72 heures.

Nous envisagerons la date de début de formation la plus appropriée en fonction de vos besoins, préférences et contraintes.

Nous vous préciserons également les objectifs, les compétences acquises et les sources de financement possibles.

Si la formation nécessite des prérequis, nous nous assurerons également que vous les remplissiez soit par des tests, soit par un audit téléphonique.

Sauf cas particulier et en fonction des disponibilités du stagiaire et du formateur, le délai pour la mise en place de la formation est habituellement de 2/3 mois (en moyenne). »

Accessibilité :

Nous avons à cœur de mettre tout en œuvre pour permettre l'inclusion du handicap au cabinet et dans le cadre de nos formations.

Si vous êtes en situation de handicap, nous vous remercions de bien vouloir nous le signaler en amont de la formation afin que nous puissions prendre toutes les mesures nécessaires pour vous accueillir au mieux.

Contactez-nous au 05.59.25.42.40 ou par courriel : cabinet@lafitte-avocatsocial.com